

## Conseil local de la vie associative de La Tronche

### 1er décembre 2025

#### **Retour sur l'atelier "Décision collective et démocratisation de nos associations"**

Le 1er décembre 2025, à l'espace Doyen Gosse, la ville de La Tronche a accueilli un atelier organisé par le Conseil Local de la Vie Associative (CLVA) autour de la problématique de la gouvernance démocratique des associations.

Cet événement a rassemblé 17 participants, représentant 12 associations locales. Sous la guidance d'une intervenante spécialisée en gouvernance des associations, Solène Compingt des Orageuses, les échanges se sont déroulés dans un cadre participatif et convivial, avec une alternance entre des discussions en petits groupes, des apports et des débats collectifs.

### Déroulement de l'atelier

#### **Accueil**

La soirée a démarré par une présentation sous forme d'un brise-glace, permettant aux participants de découvrir leurs points communs et de créer des liens. Selon différents critères, les participants ont dû se réunir en sous-groupes en parlant avec leurs voisins selon les types d'associations représentées.

#### **2 polarités : fonctionnement autocratique vs démocratique**

La loi 1901 encadrant les associations permet une grande souplesse et créativité dans la façon dont des bénévoles organisent leur gouvernance associative. Avoir un conseil d'administration et une assemblée générale ne dit pas grand chose de la façon dont les pouvoirs sont répartis et les circuits de décision sont institués. L'importance est d'avoir des statuts et un règlement intérieur précis, se rapprochant le plus possible de la réalité du fonctionnement.

L'intervenante a présenté deux polarités d'un fonctionnement associatif qui tire vers un régime autocratique ou démocratique. Les participants ont pu ajouter leur point de vue sur les critères qui font pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

##### Une gouvernance associative autocratique

- Centralité et concentration du pouvoir entre les mains d'une ou de peu de personnes : ressources, vision, responsabilités, division
- Communication descendante
- Salariés sont considérés comme seulement des exécutants techniques, ils ont peu de marge de manoeuvre sur leurs initiatives et prises de décision

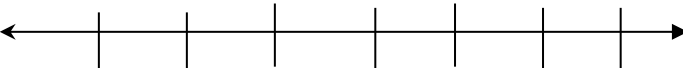
##### Une gouvernance associative démocratique

- Déconcentration et délégation de pouvoir
- Communication de haut en bas
- Autonomie des salariés

En sous-groupes, les [participant.es](#) ont cherché des exemples concrets de fonctionnement autocratique ou démocratique selon ces thématiques :

- le partage de pouvoir entre les membres de l'association
- le partage de pouvoir avec les salariés
- le partage de pouvoir entre les dirigeants associatifs
- les modalités de délibération

Pour chaque thématique, les [participant.es](#) ont pu évaluer les risques et les avantages de fonctionner de telle ou telle façon et ont pu penser à quel niveau du curseur leur propre fonctionnement associatif se situait.

| Les modalités de délibération    | Autocratique                                                                        | Démocratique      |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                  | Exemples concrets                                                                   | Exemples concrets |
| Quels risques ?                  |                                                                                     |                   |
| Quels avantages ?                |                                                                                     |                   |
| Curseur pour votre association ? |  |                   |

### ***Idées de fonctionnement tirant vers une gouvernance démocratique***

Les participants et l'intervenante ont listé des idées de fonctionnement qui tirent vers une gouvernance démocratique.

#### Le partage de pouvoir entre les dirigeants associatifs

- co-présidence (au lieu d'un seul président)
- un CA collégiale (à la différence d'un trésorier, secrétaire, président)
- un mandat impératif (à la différence d'un mandat délégué)
- election sans candidats (issue de la sociocratie)
- indemnisation  $\frac{3}{4}$  du smic pour des dirigeants (selon certaines conditions) pour permettre à des personnes qui n'ont pas les moyens financiers ou le temps de s'investir

#### Le partage de pouvoir avec les salariés

- Des salariés présents au CA ou autres instances dirigeantes (25% max et voix consultative)
- Délégation de pouvoir claire
- participation aux décisions stratégiques et concernant les conditions de travail

#### Le partage de pouvoir entre les membres de l'association

- des réunions de CA ouvertes
- AG permanente
- Des collèges/commissions mixtes
- Une AG où se prennent des décisions et pas juste où se transmettent des informations
- Un référendum interne

### Les modalités de délibération

- tirage au sort
- quotas
- parité
- Décisions au consensus, au consentement
- quorum
- 1 pers=1 voix
- vote par les pieds

### ***Les intérêts d'un fonctionnement démocratique***

- efficacité de l'application des décisions
- facilitation du renouvellement des membres et des dirigeants
- implication plus importante
- pertinence des décisions
- cohérence avec les valeurs portées par l'association
- cohérence avec l'esprit de la loi 1901

### ***Attention à l'aspect juridique***

- Parfois, les associations qui veulent associer fortement leurs salariés ont un fonctionnement qui ne correspond plus à une réelle gouvernance associative avec un lien de subordination entre les salariés et leur employeur bénévole. Il est alors intéressant de réfléchir à une autre forme telle que des SCIC ou des SCOP.
- Les statuts et les règlements intérieurs doivent être regardés de près pour que la répartition du pouvoir et les processus de décision soient clairs et effectifs.
- Un document de délégation de pouvoir clairement rédigé peut aussi être un soutien important pour clarifier les rôles entre bénévoles employeurs et salariés.

### ***Conclusion***



La soirée s'est terminée en cercle debout. A chaque prise de parole, le participant faisait un pas en avant pour nommer ce qu'il avait apprécié ou moins apprécié de cette soirée, les autres pouvant signifier leur accord ou leur désaccord avec un pas en avant ou en restant sur place.

Un grand merci à tous les participants et à la mairie de La Tronche pour leur soutien logistique dans la réussite de cet événement. Ensemble, continuons à cultiver la vitalité et la solidarité de notre tissu associatif !